

Bulletin Municipal 2021



N° 29

EDITORIAL:

Mesdames et Messieurs, mes chers concitoyens,

Nous avons encore connu une année difficile liée au COVID 19. La vaccination a permis de marquer une amélioration significative dans la régression de la pandémie. La population d'une manière générale et les habitants de la commune en particulier ont fait preuve d'une conduite exemplaire en suivant les instructions sanitaires. Je tiens à vous en féliciter et à vous en remercier. Cependant, la pandémie semble repartir, il est nécessaire de ne pas relâcher notre attention ; je sais pouvoir compter sur vous.



Nos commerces et nos entreprises ont particulièrement souffert du ralentissement de leur activité et pour certains de l'arrêt total de celle-ci. Nos entrepreneurs ont su s'adapter et faire face à ces difficultés qu'il me soit ici permis de les féliciter.

Nos associations ont vu leur programme d'animation stopper net sans possibilité de percevoir les recettes indispensables à leur fonctionnement et sans vie sociétale. Ce fut particulièrement le cas du « club de l'Amitié » qui a vu l'absence des animations habituelles de nos aînés, auquel s'ajoutait un problème de continuité par l'absence de candidature à sa présidence. Le conseil municipal s'est clairement prononcé pour le maintien des activités du jeudi pour nos aînés. Trois élus se sont portés volontaires pour rejoindre l'association et permettre ainsi la reprise des activités dans le courant janvier conformément aux décisions qui seront prises lors de la prochaine AG. Les associations ont toutes décidé de reprendre leurs activités. Le conseil municipal et moi-même tenons à remercier et à encourager les bénévoles qui poursuivent leur engagement au service des habitants. Ils sont indispensables à la vie de nos bourgs. Cette année 2022 verra les 40 ans de « Hier un Village ».

La municipalité poursuit ses activités conformément à la feuille de route de notre projet de mandature. Les opérations « Cœur de village » (aménagement du centre bourg de Flagnac, voir pages 7 à 9) et « Revitalisation du centre bourg de Flagnac (voir page 12 et 13) ainsi que l'aménagement de la route de La Prade ont été présentées en réunions publiques. Ces opérations seront réalisées au cours du 1^{er} trimestre 2022.

Les finances de la commune sont saines (très faible taux d'endettement) mais on constate une érosion de la CAF (capacité d'autofinancement) liée à une baisse des recettes et une augmentation des charges de fonctionnement. Cependant, on peut noter avec satisfaction que le parc locatif est occupé à 100% et que les dernières parcelles communales ont été vendues et permettront d'accueillir de nouvelles familles.

Autre point positif, l'installation de trois cabinets professionnels de la santé à la nouvelle « Maison des soins » située dans les anciens locaux de la communauté de commune (voir page 18). Ces locaux peuvent permettre d'accueillir encore de nouveaux professionnels de santé.

Comme vous pouvez le constater l'équipe municipale est au travail et poursuit la réalisation de son programme de mandature qui sera notre fil conducteur après obtention des financements sollicités.

Sur le plan économique, au moment où j'écris ces quelques lignes, je viens d'apprendre, avec stupéfaction et colère, la décision du Tribunal de commerce de Toulouse de mettre fin à l'activité de la SAM. Le Conseil Municipal et moi-même sommes abasourdis par cette décision injuste et incompréhensible. Nous renouvelons notre soutien indéfectible aux 345 salariés qui ont su, tout le long de ce combat, se montrer dignes et ouverts. Au moment où ces familles et notre territoire sont injustement frappés, nous devons faire preuve d'union et de solidarité avec l'espoir que des perspectives meilleures puissent se concrétiser à moyen terme.

Pour cette nouvelle année 2022, l'ensemble de l'équipe municipale et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de santé, de réussite professionnelle, de bonheur, sans oublier ceux qui vous sont chers. Nous avons une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2021.

En 2022, soyons encore unis et respectueux des consignes sanitaires, ayons confiance en l'avenir.

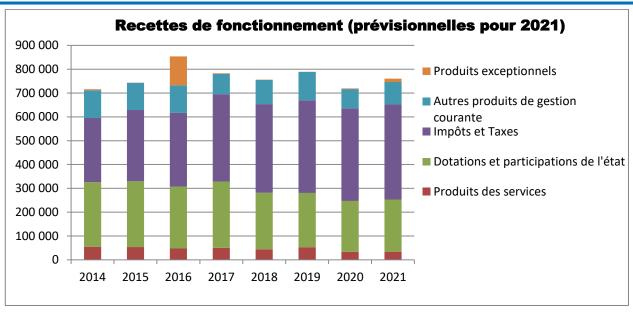
Pierre TIEULIE, maire de Flagnac

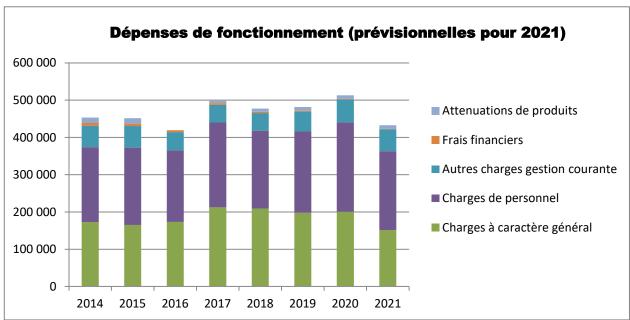
SOMMAIRE

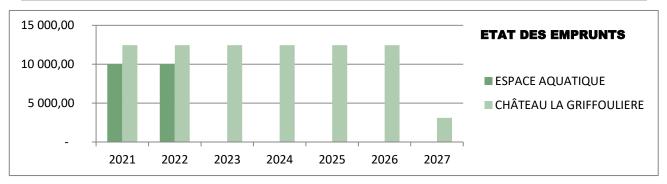
L'éditorial du maire	page 2
Les Finances de la commune	page 4
Les travaux réalisés en 2021	page 5à7
Les travaux à venir 2022	page 8 à 10
Comité des Sages – Comité des enfants	page 11
Les écoles	page 12
L'urbanisme	page 13 et 14
Communication	page 15
Civisme et qualité de vie	page 16
Culture et animation	page 17 et 18
L'économie sur notre commune	page 19
Le Tourisme	page 20
Le mot des Conseillers Départementaux	page 21
Visite du sous-préfet de Villefranche	page 22
L'Etat Civil et vie pratique	page 23
Nos partenaires	page 24



LES FINANCES DE LA COMMUNE V. PUECH







La situation financière de la commune est globalement maîtrisée.

Les recettes de fonctionnement font apparaître une baisse significative de la dotation générale de fonctionnement de – 23.6 % depuis 2014. On rappelle que le taux de la fiscalité communale n'a pas augmenté depuis 2012.

La municipalité s'est efforcée de maîtriser les dépenses de fonctionnement (charges de personnel et charges à caractère général).

L'endettement de la commune, très faible, nous autorisera à recourir à l'emprunt pour la réalisation de notre programme d'investissement.

Travaux en régie des employés communaux :

Les employés municipaux ont largement contribué aux travaux engagés par la municipalité

<u>Création de sanitaires normes PMR dans les locaux de la Maison de soins (ancienne communauté de communes) :</u>

Les locaux étaient équipés d'un WC de dimension réduite. Afin de permettre une nouvelle utilisation des locaux, l'aménagement d'un sanitaire aux normes PMR était indispensable. Ces travaux ont été réalisés par les employés en divisant l'entrée des locaux en deux parties : une partie WC et une partie qui servira de salle d'attente pour les trois bureaux qui sont aujourd'hui occupés par différents services de soins à la personne.



Réaménagement des sanitaires place de l'église à Flagnac :

Ces toilettes n'étant plus adaptées, il fallait les moderniser.

Après rénovation, ces toilettes disposent d'un WC aux normes PMR, d'WC « normal » et de 2 urinoirs.

Les carrelages, aussi bien du sol que des murs, ont étaient repris. Une claustra a été posée pour conserver de l'intimité au niveau des urinoirs.



Rénovation de la façade de l'école d'Agnac :

La façade de l'école d'Agnac méritait une rénovation.

En effet, de nombreuses coulures noirâtres et les couleurs fanées de la peinture devaient être reprises. Ces travaux ont été réalisés en essayant de garder les mêmes couleurs.

En complément de ces travaux, un arbre de la cour a dû être abattu, le tronc étant complètement pourri. L'abattage était indispensable pour préserver la sécurité des enfants.





Déplacement et rénovation abris bus « route d'Almont » :

Suite à la finition de la déviation vers Almont, la position de l'abri bus, au bout du lieu, était mal implanté. Son déplacement et sa rénovation ont été réalisés en collaboration avec les services du Conseil Départemental et les employés municipaux.



Plantations

Afin de préserver ou d'améliorer le patrimoine arboré de la commune au printemps 2021, il a été planté une trentaine d'arbres et autant d'arbustes sur le parking « Grandes Manifestations ». Il en a été de même au bord du Lot en remplacement des peupliers abattus par la DDT.

Travaux courants des employés

Comme chaque année les employés ont eu en charge l'entretien des écoles, l'entretien des espaces verts et le nettoyage des villages et locaux communaux.

Pour 2021 un effort particulier a été porté sur le fleurissement des bourgs, ce travail a été réalisé avec l'appui de Mme CAZOL de Livinhac (fourniture de plans).

Cette collaboration a permis d'avoir un magnifique résultat tout au long de l'été.





Travaux Communauté de Communes

Le service des eaux de Decazeville Communauté a repris la totalité du réseau d'eau potable sur la place de Flagnac. Ces travaux ont été complétés par le changement de la bouche à incendie. Il a été également prévu un branchement eaux usées et eau potable pour les animations sur la place.

Travaux voirie

En 2021, il a été réalisé des travaux de « point à temps » sur la route de Bans-Laviale.

Les travaux de reprise et de recalibrage de la route vers Port d'Agrès, depuis le carrefour de La Prade jusqu'au pont de Port d'Agrès, prévus en 2021, ont été reportés en 2022. Ils se feront en continuité de ceux de la route de la Prade et débuteront début 2022 avec la reprise du réseau d'eau potable par le service des eaux.





Travaux réalisés en 2021 par des entreprises :

Les parkings d'accueil à la périphérie du village sont terminés.

* Les travaux du parking « Grandes Manifestations » ont été terminés en 2021 par la réalisation d'un enduit bicouche sur la partie haute de celui-ci, la pose d'un portail, la plantation d'arbres le long de la RD et d'arbustes sur le talus.

Le parking du « Bout du Lieu » a également été terminé par la pose de bordures, la réalisation d'une aire bétonnée pour le stockage des containers poubelles et de containers à verres et à papiers. L'entrée a été réalisée en enrobé et le reste du parking ne sera pas enduit pour permettre la perméabilité du sol et l'enherbement.

Plusieurs arbres, une haie, des plantes fleuries et d'ornement agrémentent le parking. Le montant total de l'aménagement du parking du Bout du lieu est de 46 000€.





- * L'entreprise Arbo Parc et l'entreprise Lac ont procédé à la mise en sécurité du parc du Château de la Griffoulière par l'abattage de quelques arbres, l'enlèvement de branches menaçant de chuter et le nettoyage d'arbres envahis de gui. Ces travaux entrent dans la préservation du parc.
- * Suite à la déviation du Foirail, la Communauté de Communes a repris le réseau d'eau potable et d'assainissement route du Foirail. Lors de ces travaux, il est apparu que le réseau d'eau pluviale était en très mauvais état. Avant de réaliser le réaménagement du Bout du Lieu, la décision a été prise de refaire ce réseau.

C'est l'entreprise COSTES TP qui a réalisé les travaux pour un montant de 27 000€ TTC.

* La sonorisation extérieure de l'église de Flagnac a été reprise par l'entreprise DESSALES pour un montant de 900,00€ TTC.



L'opération « Cœur de village », projet majeur de la mandature, est lancée

C'est le bureau d'étude Cyrille BONNET, architecte-urbaniste de Rodez qui a été retenu parmi 4 candidats par le Comité de Pilotage composé d'élus, d'un représentant du comité des sages, d'un représentant du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), du responsable urbanisme de Decazeville Communauté et d'un représentant des associations en l'occurrence « Hier un Village ». Ce même Comité sera consulté pour la validation de chaque phase du projet.

Le 2 juillet a eu lieu la réunion publique de présentation du projet « Cœur de village ». Il constitue une modification structurelle majeure de notre village pour les 20 prochaines années. En modifiant l'aménagement linéaire actuel, nous souhaitons, conformément au PLUIH, développer le bourg autour d'un nouveau réseau de rues ou de sentes. Ceci permettra des échanges et la création de quartiers avec des espaces de vie tout en privilégiant les espaces verts, mettant en valeur les aspects paysagers ainsi que le patrimoine. L'opération se fera en 5 phases :

- Aménagement du Bout du Lieu et de la route du Foirail.
- Création de la rue reliant Anglars à la rue de la Poste.
- Création de stationnement dans les terrains sous la mairie.
- Réaménagement de la place de l'Eglise.
- Réfection de la ruelle de la Forge,

Phase 1

Aménagement du Bout du Lieu et de la route du Foirail : (réalisation 1er trimestre 2022)

Le Bout du Lieu va devenir, suite à la déviation de la RD 580, l'entrée nord du village permettant aussi l'accès à « Hier un Village ». Aujourd'hui la largeur de la Route du Foirail, près de 8 mètres, ne se justifie plus. Cette largeur permettra de créer une voie de circulation de 4,50 mètres et deux trottoirs latéraux, un côté droit minéralisé avec des bordures franchissables pour permettre le croisement de poids lourds et un côté gauche végétalisé. Côté droit entre le trottoir et le mur, plantation d'arbustes pour donner de la vie à cette voie et habiller le mur de soutènement.

La rue de la Fontaine sera prolongée jusqu'à la déviation et sera prioritaire sur la route du Foirail. L'espace public devant la maison de M. LAVIGNE sera aménagé de façon à être un lieu de rencontre et d'accueil pour les personnes arrivant par le côté nord du village et les pensionnaires de l'EHPAD. Sur cet espace sera implanté un totem de présentation et d'informations sur le village.



Phase 2

Création d'une rue entre Anglars et la rue de la Poste :

Cette nouvelle rue sera la liaison entre le haut du village depuis le chemin d'Anglars jusqu' à la rue de la Poste et mettra ainsi le parking « Grandes Manifestations » à 200 mètres de la place de l'Eglise.

Cette nouvelle voie, à sens unique descendant, permettra l'extension du village vers le nord-ouest. Les constructions sur ce secteur seront du type maisons de village, avec un espace privatif côté rue, afin de recréer une rue.

Un espace paysager sera aménagé près de la maison de M. BOUYGUES. Un très beau point de vue sur le village et sur St Roch s'offrira à nous.

Le petit sentier reliant Anglars à la rue de la Poste sera bien sûr conservé et protégé.

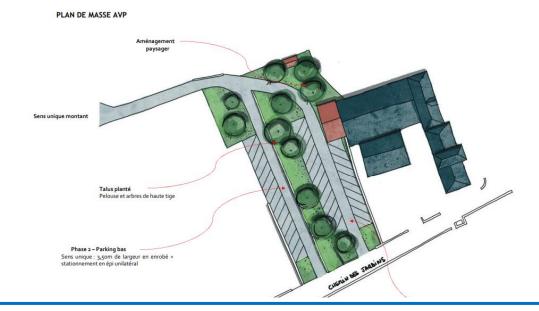


Phase 3

Création de stationnements sous la mairie :

Afin d'anticiper le réaménagement de la place de l'Eglise, un parking sera aménagé sous la cantine. Il sera, comme les deux parkings qui viennent d'être réalisés, aménagé de manière à avoir un sol perméable et arboré.

Vu la topographie du terrain, il pourrait être aménagé en deux phases et sur deux niveaux. Ce projet nécessite des acquisitions foncières.



Phase 4

Aménagement de la place de l'église à Flagnac

Cette place, aujourd'hui très minéralisée, et principalement dédiée au stationnement. Elle deviendrait un lieu d'accueil, de rencontre et de vie. La végétalisation de la façade sud de l'église, la création d'un espace piétonnier le long du mur (depuis l'entrée de la place jusqu'au parvis) et l'aménagement de l'espace devant la poste pourraient donner une nouvelle vie à la place.

Pourquoi ne pourrait-on pas avoir quelques commerces et appartements en lieu et place de la poste et de la maison de M. OLIVIER (récemment achetée par la commune) ?

Sur la partie longeant le mur on pourrait avoir un espace de vie où il y aurait, un belvédère dominant la vallée et la plaine, un totem de présentation du village, une partie réservée aux joueurs de pétanque, un point de stationnement pour les vélos...



<u>Adressage</u>

Pour que chaque habitation puisse être facilement localisée (nom de rue, numérotation) par les services de secours, par les services de livraison, et puisse permettre l'accès des services à la personne.

L'adressage est en cours de finalisation par un groupe de travail composé d'élus municipaux et de membres du Comité des Sages.

Dès que le projet sera validé, une réunion de présentation vous sera proposée.

Les travaux de mise en place devraient se faire au cours du premier semestre 2022.



sur le site www.aubracatable.fr



DEMOCRATIE PARTICIPATIVE EN ACTION

Pour prendre en compte l'expérience de nos sages (CDS) et les souhaits de notre jeunesse. Les propositions du CDS et du Conseil Municipal des enfants (CME)

Mot des membres du Comité des Sages :

Les premières rencontres du Comité des Sages ont été un réel apprentissage dans notre fonction. Une des premières rencontres a eu pour objectif de nous familiariser avec les deux bourgs afin d'en mieux connaître les aspects et de comprendre les besoins (utile pour les Sages nouveaux résidents). Ainsi, Monsieur le Maire nous a fait visiter le village. Des lettres de mission nous ont été proposées nous invitant à nous documenter et à réfléchir sur deux **thèmes :**

- Quelle action mettre en place en vue d'une animation pour les aînés ?
- _ Quels aménagements permettraient de développer l'activité touristique de la commune ?

Présentation des propositions du Comité des Sages (CDS) au conseil municipal du 8/11/2021 :

Le CDS en la personne de Mmes Yvette AUJOLS, Huguette DELAGNES et André GUILLEBASTRE ont présenté leurs propositions en réponse aux deux lettres de missions.

<u>Concernant l'animation des « aînés »</u>, le conseil municipal avait décidé le 6/09/2021, de trouver une solution pour maintenir cette activité (absence de candidat pour reprendre la présidence du club). Au cours de la présentation par le CDS, le 8/11/2021, et échanges constructifs, 3 élues se sont portées candidates pour rejoindre le club de l'Amitié: Mmes J COITE, M DALMON et A DELAGNES. Ainsi, le « club de l'Amitié » devrait se réunir prochainement en Assemblée Générale pour désigner un nouveau Bureau et reprendre les activités si les contraintes sanitaires le permettent.

<u>Activité touristique</u>: Certaines propositions ont été retenues tel que : revoir la signalétique dans nos deux bourgs et tout particulièrement mettre en place le repérage des bâtiments publics. Ces suggestions pourraient être inscrites au budget 2022. Les propositions d'aménagements spécifiques à Agnac destinés aux pèlerins de St Jacques seront examinées lors de la sécurisation de la RD580 dans la traversée d'Agnac.





Le Conseil Municipal des Enfants (CME): I. BOUSQUET

Renouvellement d'une partie de l'équipe Election au CME

Suite au départ en 6ème de deux conseillers municipaux au sein du CME de Flagnac, il a été procédé à des élections. Julia DOMERGUE, Maire Junior, a tenu le bureau de vote assistée des élus.

Ont été élues conseillères municipales :

- pour l'école de Flagnac : Romane LACOMBE
- pour le RPI Agnac Labessenoits : Mélyne ALARY

Félicitations à toutes les deux.

Souhaitons que cette nouvelle équipe s'engagera autant que l'année passée.

Composition du nouveau CME:

Maire: Julia DOMERGUE; 1er Adjoint: Clément LANTUEJOUL; 2ème Adjointe: Isoline CANTOURNET

Conseillères municipales : Mélyne ALARY, Romane LACOMBE et Lily THUILLIER

En 2021 l'équipe s'est beaucoup investie dans la vie de la commune en participant aux diverses cérémonies 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, ils ont mis en place l'opération « village propre » dans les deux bourgs au mois de juin. Ils sont actuellement en réflexion pour organiser des actions en 2022.

LES ECOLES I. BOUSQUET

Les écoles communales : une des priorités de la municipalité

Un nouveau tableau numérique interactif (TBI) pour la classe CP/CE1 de l'école de Flagnac (coût 2000€). Ainsi toutes les classes élémentaires des deux écoles de la commune sont à présent équipées de TBI.

Les effectifs sont en baisse à Flagnac (déménagement de familles) et en augmentation à Agnac.

La Rentrée 2021-2022 a eu lieu avec des contraintes sanitaires allégées.

Comme tous les ans, les enseignants ont procédé aux exercices de sécurité.

GROUPAMA a doté chaque école d'une mallette de premiers secours.

A la cantine les repas à thèmes porteront sur les différentes régions de France. Pour Flagnac le service est assuré par Mme DEWIT et Mme MARTIN et pour Agnac par Mme RAUST.

ECOLE FLAGNAC

Après son congé maternité, Mme BROUSSAL a repris la direction de l'école de Flagnac depuis Octobre et a retrouvé les élèves de CE2, CM1 et CM2 (CE2 => 4 ; CM1 => 5 ; CM2 => 9) soit 18 élèves.

Mme PASTOR assure la classe des CP, CE1 (CP => 8; CE1 => 8) soit 16 élèves et Mme JOFFRE s'occupe de la classe maternelle (PS => 5; MS => 4; GS => 2; TPS => 1 + 2 ou 3 à venir) soit 12 (+ 3 ?). Elle est accompagnée de Mme GUIBERT ATSEM.

<u>Projets de l'école 2021-2022</u>: Espace avec Thomas PESQUET (Blog), spectacles planète môme (maternelle), planète (pour les grands), livre chouchou, rencontres sportives, sortie cinéma, projet énergie avec le SIEDA. Un projet de voyage scolaire et de cycle piscine sont en attente.



Les enfants de l'école d'Agnac



Ecole de Flagnac : remise de la valise de sécurité par Groupama

RPI Agnac La Bessenoits

Après son congé parental Mme BARUTEL a repris le chemin de l'école dont elle assure la direction.

Elle enseigne aux maternelles, CP et CE1 avec l'aide de Mme MARTIN dans la fonction d'ATSEM.

PS1 3 élèves plus 5 à venir ; PS2 6 ; MS 1 ; GS 4 ; CP 3 ; CE1 2 soit 19 élèves et 24 en janvier.

<u>Projets de l'école 2021-2022</u>: « Mot à Mot » décliné sur le thème du vocabulaire, conservatoire du châtaignier, un auteur à l'école : Geoffroy DE PENNART, rencontres RPI, rencontres sportives et le livre Chouchou.

URBANISME O. LANTUEJOUL

Pour être en conformité avec le nouveau PLUIH et pour préparer une nouvelle urbanisation afin d'accueillir de nouveaux habitants.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Decazeville Communauté est applicable depuis Avril 2021. Pour Flagnac, nous sommes passés de 69 hectares de terrains constructibles à 13 hectares. Notre commune est attractive, l'acquisition des maisons et des terrains est recherchée.

Cette année nous avons vendu les 2 lots restants dans le lotissement St Vincent à Agnac et le dernier lot du lotissement La Garrigal à Flagnac. C'est donc 3 familles avec des enfants qui vont s'installer.

Si vous envisagez de vendre une parcelle constructible, vous pouvez nous en faire part, afin que nous diffusions l'information.

En 2021 ont été instruits sur Flagnac 16 PC (permis de construire) et 22 DP (déclarations préalables de travaux) dont de nombreuses piscines. Nous rappelons qu'une piscine enterrée ou hors sol de plus de 10M2 doit faire l'objet d'une déclaration de travaux.

L'urbanisme en chiffres			
	2019	2020	2021
Demande de travaux	13	29	22
Permis de construire	14 dont 4 maisons	7 dont 0 maison	16 dont 4 maisons

Rappel important:

Tout projet de construction, d'aménagement ou de travaux de modification d'un bâtiment existant nécessite une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...). L'application du droit des sols (ADS) consiste à s'assurer de la bonne application des règles d'urbanisme sur votre commune. C'est Rodez Agglo qui a en charge l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Opération « Revitalisation du centre bourg » :

La municipalité de Flagnac a décidé d'engager une réflexion sur son territoire afin de répondre aux besoins liés à la nouvelle attractivité des territoires ruraux. La commune se retrouve confrontée à plusieurs problématiques : un bourg qui souffre d'un manque d'attractivité, une circulation dans le bourg qui pose problème, une vacance des logements qui progresse, un parc en logements vieillissants, l'impossibilité de répondre favorablement à l'accueil de nouveaux arrivants.

La réunion publique a eu lieu le 9 juillet, avec la participation du cabinet OC'TEHA qui a présenté une étude déjà réalisée en 2019 sur le bourg de Flagnac. Il a présenté les dispositifs d'aides dont peuvent bénéficier les propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs (aides de l'ANAH allant jusqu'à 50% du montant des travaux engagés). Afin de constituer des dossiers de demandes de subventions, Oc'teha tient une permanence en Mairie le 3ème mercredi matin de chaque mois. Cette réunion a eu pour but d'inciter les propriétaires ou locataires à la rénovation de l'habitat en sachant utiliser les aides disponibles. Afin de connaître les projets des propriétaires des logements en état moyen et dégradé, il a été décidé lors de cette rencontre d'envoyer un courrier à plus de 50 propriétaires. A ce jour nous avons eu que très peu de retours. Nous vous invitons à nous retourner ces questionnaires afin d'intégrer vos projets dans le programme de revitalisation que va mettre en place la municipalité.

Depuis de nombreuses années, la commune a initié le programme de ravalement de façades privées. Une nouvelle action d'aide au ravalement de façades est menée afin de mettre en valeur l'identité et l'image des centres bourgs et plus particulièrement dans le projet de revitalisation et d'amélioration de l'habitat du centre bourg de Flagnac. Le montant de cette subvention est de 40% du montant HT des travaux et celle-ci est plafonnée à 2000€ (règlement d'attribution disponible en Mairie). Ce programme contribue à une aide supplémentaire pour les propriétaires d'habitation dans les centres bourgs.

Nous rappelons que le secrétariat de la Mairie et l'adjoint en charge de l'urbanisme sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches. Tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Rodez Agglo tient une permanence Administration du Droits des Sols dans les locaux de Decazeville Communauté (RDV 05 65 73 82 29).

LES AIDES – PROPRIETAIRES BAILLEURS

	Taux de subvention	Limite de travaux subventionnables	Eligibilité
Logement insalubre occupé ou très dégradé vacant (Grille insalubrité ou dégradation)	35%	1000 euros / m² (limite 80 m²)	Etiquette D (après travaux)
Logement moyennement dégradé (petite LHI)	25%	750 euros / m² (limite 80 m²)	Gain énergétique de
Travaux d'amélioration des performances énergétiques	25%		35% étiquette D
Autonomie de la personne (sur justificatif)	35%		Invalidité ou GIR
Aide de Solidarité Ecologique "prime Habiter Mieux"	Prime de 1 500 € / logt		Gain énergétique de 35% étiquette D
Prime « sortie de passoires thermiques »	Prime de 2 000 € / logt		étiquette initiale F ou G en D ou plus

Obligations du propriétaire lors de la mise en location :

- Conventionnement du logement pour une durée de 9 ans
- Montant du loyer maîtrisé
- Choix du locataire respectant des conditions de ressources
- Défiscalisation

LES AIDES – PROPRIETAIRES OCCUPANTS



	Plafonds Très Modestes	Plafonds modestes	Plafonds de travaux
Logt indigne (occupé) ou très dégradé (vacant), Insalubre	50%		50 000 €
Travaux de Sécurité/ Salubrité (SSH) (occupé)	50%		30 000€
Travaux de lutte contre la précarité énergétique	50 %	35%	90€
Aide de Solidarité Ecologique (ASE) (=prime Habiter Mieux)			
Prime « sortie de passoires thermiques » étiquette initiale F ou G en E ou plus	1500 €		
Prime « basse consommation »	1500 €		
Autonomie de la personne (sur justificatif)	50%	35%	20 000 €
Éco-chèque (gain énergétique de 25%)		1500 € Sillingur Cocitanie	Éco-chèque logement
Caisses de retraite	Carsat & Sarrie Madi-Pyrindes	CNRACL	4
Autres aides indirectes	(Fondation Abbé Pierre, Défiscalisation, eco-prêt à taux Zéro, Procivis)		

Urbanisation à venir :

Le programme d'urbanisation en cours d'étude porte sur :

- Construction par un promoteur, d'un ensemble de 6 maisons à caractère locatif à Merle,
- Construction d'un lotissement de 29 parcelles dans la zone des Plaines à Agnac (en attente de l'enquête publique) et de la signature du PUP (Projet Urbain Partenarial) avec les propriétaires, Decazeville Communauté et la commune).

COMMUNICATION O. LANTUEJOUL

L'amélioration de la communication : un des engagements de l'équipe municipale réalisé

En 2021, nous avons établi un nouvel échange avec la population : à la fois plus dynamique et immédiat avec panneau pocket et plus structuré, avec la refonte du site internet de la commune. De plus, semestriellement la parution du Flagnac Info vous informe sur des sujets à thème.

<u>Panneau-Pocket</u> est à la disposition des habitants de la commune. Cet outil de communication est fait pour être informé en direct de l'actualité de la commune mais aussi recevoir des alertes (météo, coupures eau, électricité...). Faites télécharger gratuitement l'application Panneau-Pocket pour smartphone et tablette à votre famille, à vos proches, amis, collègues de travail... Panneau Pocket est aussi disponible sur ordinateur via le lien : https://app.panneaupocket.com/

L'information locale est précieuse. Cette application connaît un véritable succès dans notre commune, à ce jour nous comptons plus de 500 Smartphones qui ont mis Flagnac en favori.

<u>L'écran d'accueil de la Mairie</u>: sur ce dernier vous trouverez les dernières informations de la commune (vie communale, vie associative, décisions du conseil municipal) celui-ci est mis à jour régulièrement.

<u>Site Internet</u>: le nouveau site internet est en ligne depuis fin juin <u>www.flagnac.fr</u>, un site plus dynamique, convivial et plus facile d'utilisation.

<u>Le FLAGNAC INFO N°1</u> a été distribué dans les boîtes aux lettres en juin permettant de diffuser diverses informations en cours d'année.

NOUVEAU LOGO pour une meilleure visibilité

La commission communication a fait appel à des artistes locaux pour l'élaboration d'un logo répondant à une charte graphique précise.

Parmi les huit logos reçus, la commission a retenu le LOGO créé par CHASKA BRICENO BOUSQUET, jeune lycéenne Flagnacoise de 16 ans.

Nous félicitons Chaska pour son travail de recherche et sa créativité.





Nouveau Logo



CIVISME ET QUALITE DE VIE Les membres de la commission

Des actions engagées, mais les résultats ne sont pas encore au rendez-vous; encore trop d'incivilités.

Les Chats

Les chats sont malheureusement encore trop souvent victimes d'abandon.

La stérilisation est un outil de lutte efficace qui permet de rompre le cycle de la reproduction.

De plus, elle est aussi bénéfique pour la santé des félins puisqu'elle diminue la transmission de certaines maladies, limite le risque de fugue et de bagarre.

N'hésitez pas à demander davantage d'informations à votre vétérinaire.

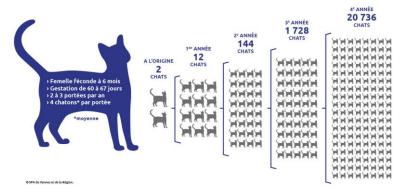
La commune de Flagnac en partenariat avec la Fondation Brigitte BARDOT et la clinique vétérinaire La Découverte a lancé une opération de stérilisation des chats errants.

A ce jour, 5 chats ont été stérilisés et identifiés puis remis en liberté sur le lieu de capture.

Ainsi nous voulons essayer de maîtriser la reproduction des félins. Aidez nous à réussir!







Trions tous les emballages

Une nouvelle politique de tri mise en place par le SYDOM : TRIONS TOUS ENSEMBLE :

De nouveaux emballages tels que les pots, boîtes, barquettes, films plastiques, petits métaux et bien d'autres peuvent désormais rejoindre nos poubelles jaunes.



CULTURE ET ANIMATION Les membres de la commission

Peu d'animations réalisées en 2021 (cause COVID), mais des animations réussies.

Juin 2021 : APE Agnac, Kermesse de l'école

Juillet 2021:

- Fête votive de Flagnac, malgré les contraintes sanitaires, le comité a su organiser un beau week-end de fête (apéroconcert, brocante....)





- Traditionnel vide grenier du rugby Flagnacois dans le parc du château de La Griffoulière.
- Marche contée par André ROMIGUIERE : organisée par la municipalité et Tana Quest.

Août 2021:

- Cirque Landry pour le plaisir des petits et des grands.
- Balade contée au départ du château de Pagax sur l'historique des moulins de Flagnac (animée par André Romiguière de ATVL)
- Petit déjeuner de la chasse d'Agnac

Septembre 2021:

- Les journées du patrimoine autour du château de Pagax et au centre du village de Flagnac.

Octobre 2021:

- Randonnée de l'association des parents d'élèves de l'école de Flagnac

Novembre 2021:

- Randonnée nocturne autour du château de Pagax
- Vente de sapins de Noël par l'APE d'Agnac

Décembre 2021:

- Téléthon renouvellement de l'opération « gâteaux à la broche » au profit du Téléthon
- Quine de la chasse à Agnac
- Tana Quest



La randonnée de l'APE



La journée du patrimoine



La randonnée du 31 juillet

Animations prévues en 2022

Le 24 septembre 2021, O LANTUEJOUL en charge de la commission association a réuni toutes les associations pour les encourager et leur manifester le soutien de la municipalité. Ceci a permis de planifier les manifestations et de régler l'occupation des salles des fêtes. Cette organisation sera à nouveau conduite en 2022.

Le 23/01/2022 : Quine de l'APE Agnac

Février 2022 : Bal d'hiver organisé par le comité des fêtes de Flagnac

12/03/2022 : Soirée Carnaval organisé par l'APE Agnac Les 26 et 27/03/2022 : Concours de Pétanque Agnac Les 16 et 17/07/2022 : Concours de Pétanque Agnac Le 01/05/2022 : Randonnée du Muguet - CAVA Agnac Le 14/05/2022 : La Brasoucade – la Chasse Agnac Le 11/06/2022 : Soirée à Thème CAVA Agnac

Le 25/06/2022 : Repas Moules/Frites organisé par la Pétanque d'Agnac

Le 25 et 26/06/2022 : Kermesse Ecole Flagnac Le 2 juillet 2022 : Kermesse Ecole Agnac Du 15 au 17/07/2022 : Fête Votive de Flagnac

Pour sa 40ème édition, le spectacle de « Hier un Village » aura lieu les 22, 23, 28, 29, 30 juillet et 4 et 5 Août 2022

Du 26 au 28/08/2022 : Fête Votive d'Agnac Le 16/12/2022 : Quine de la Chasse à Agnac

Le 31/12/2022 : Réveillon de la Saint Sylvestre – CAVA Agnac

Les diverses associations de la commune peaufinent leur programme 2022 que vous retrouverez prochainement sur le site internet www.flagnac.fr

Chaque association pourra bénéficier d'une communication adaptée avec Panneau Pocket.

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Associations	Président
Hier un village	Christian ROQUES
Tana Quest	Benoit ROQUES Stéphane BOUTONNET
ATVL	André ROMIGUIERE
Club de l'Amitié	André GUILLEBASTRE
Gymnastique d'entretien	Cécile CHARLES Marie Claude LANTUECH
Société de chasse St Hubert de Flagnac	Patrick BONY
Société de chasse d' Agnac	Yves MALAVAL
Société de Pétanque d'Agnac	Philippe BEUGNET
Carreau flagnacois	Guillaume THUILLIER
Comité d'Animation du Village d'Agnac	Sandra ANTRAYGUES
Comité des Fêtes de Flagnac	Mathieu DOMERGUE Basile PICHON
Association de Parents d'Elèves Flagnac	Collégiale
Association de Parents d'Elèves Agnac	Mathias COUDERC
Rugby Bassin Flagnac Agnac	Thierry AYRINHAC
Flagn'Art	André STENGELE

<u>Hommage à Colette MARIN</u>: la municipalité tient à rendre hommage à Colette MARIN, complice d'André STENGELE, cofondatrice de Flagn'art qui nous a quitté en octobre. Bien connue dans le milieu artistique, elle était totalement investie dans l'organisation de ces expositions, soucieuse d'apporter à notre village une belle image culturelle et artistique.

L'ECONOMIE SUR NOTRE COMMUNE O. LANTUEJOUL

Une volonté de développer l'économie sur notre commune.

Une « Maison de Soins » au cœur du village

Place des écoles, dans le bâtiment de l'ancienne Communauté des Communes, la municipalité a aménagé des locaux pour accueillir des professionnelles de la santé :

- Anaïs ISSAD et Aurélia AYRINHAC : infirmières libérales, soins à domicile ou au cabinet Tél : 07.68.10.60.65
- Karinne CHARLES: Cabinet de Méthode Traditionnelle Chinoise et Hypnose Ericksonienne Tél: 05.65.64.47.35
- Chantal BERTRAND: Psycho praticienne en thérapies brèves individuelles, de couples et familiales et coach personnel et professionnel Tél: 06.12.22.56.45

L'ADAR au service de la personne

Afin d'être au plus près des habitants, l'ADAR vous propose des rendez-vous dans les locaux de la mairie Tel : 05.65.63.57.11

De la vie au VINCEPI

En plus de proposer un coin épicerie, un dépôt de pain, la vente de journaux, de tabac, la Française des jeux, des pizzas faîtes maison à consommer sur place ou à emporter, Cathy et Thierry ont ouvert une salle de jeux et offrent un nouveau service de restauration avec une carte, un menu du jour ainsi que la possibilité d'être livré à domicile. Ouvert tous les jours de 7h30 à 22h.

Tèl: 06.42.52.19.29 et 05.65.64.83.31

DESTRUEL BOUYGUES

Suite à l'incendie survenu en novembre 2020 qui a ravagé les bureaux et le magasin, la reconstruction des bâtiments est en cours.

Projet OPTEO

Mardi 23 février 2021 : pose de la première pierre

Ont été accueillis par Pierre TIEULIE, Maire de Flagnac et son conseil municipal pour participer au lancement du projet de construction de Foyer de vie pour malvoyants :

- Le Département en la personne de Jean-François GALLIARD, Président du Conseil Départemental de l'Aveyron, de Christian TIEULIE Viceprésident du Conseil Départemental, de Michèle BUESSINGER, Présidente de la Commission Action Sociale.
- La fondation OPTEO en la personne de Mme Christine TAILHADES, sa Présidente, de tous les membres de son Conseil d'Administration et de Monsieur Jean-Pierre BENAZET, son Directeur Général.
- Decazeville Communauté en la personne de François MARTY, son Président, et les élus des communes voisines.











CAMPING

Mme et Mr LEFILLEUL sont propriétaires du camping du Port de Lacombe depuis début Avril. Professionnels du tourisme, ils ont décidé d'investir sur notre commune.

Ils ont tout mis en œuvre pour que ce lieu, écrin de verdure en bordure du Lot, devienne un espace de repos et de détente.

En soirée, animations karaokés, soirées à thème au snack bar. Un espace aquatique avec bains de soleil et fauteuils vous attend.

Le camping s'enrichit de mobil-homes (2 et 3 chambres), tentes « lodges et canada » ainsi que d'un agrandissement de l'aire de jeux côté snack. Au niveau de la piscine : home-ball et équipements de fitness extérieur vont être mis en place afin d'élargir l'offre pour les amateurs d'hôtellerie de plein air.

Nous espérons que leur dynamisme et professionnalisme vont attirer bon nombre de touristes.







LE MOT DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX M. BUESSINGER et C. TIEULIE

Chers Flagnacoises, chers Flagnacois,

Un grand merci à votre équipe municipale de nous offrir la possibilité de nous adresser à vous au travers de ce bulletin.

Nous venons de vivre une année 2021 marquée à nouveau par cette crise sanitaire qui n'en finit pas et qui nous met à mal. L'espoir du vaccin et ses effets positifs sur la réduction de cette pandémie nous laissent espérer des lendemains



plus sereins. Malgré tout, nos familles sont touchées par le décès, les entreprises sont mises en difficultés, une lassitude s'installe face aux contraintes imposées dans notre quotidien. Cependant, restons positifs et mobilisés, chacun d'entre nous doit porter sa part de responsabilité pour retrouver enfin une vie plus normale.

2021 fut aussi une année d'élection avec le renouvellement des conseillers départementaux.

Nous avons souhaité renouveler nos candidatures afin de poursuivre le travail que nous avons engagé durant ces années. Nous vous remercions de nous avoir, une nouvelle fois, largement marqué votre confiance. Ce sont près de 75% des suffrages exprimés qui, à FLAGNAC, nous ont accordé leur soutien. Nous tenons sincèrement à vous en remercier.

C'est pour nous le témoignage d'une reconnaissance du travail accompli durant ce dernier mandat mais ce score élevé nous impose aussi des devoirs envers vous tous.

Parce que nous connaissons bien notre environnement, nous continuerons à porter vos projets afin de bâtir l'avenir. Il nous faudra mobiliser toutes les énergies, toutes nos expériences, toutes les volontés afin de trouver les réponses aux difficultés que traverse notre territoire gravement touché par la crise économique avec ses conséquences sur l'emploi. Vous pouvez compter sur notre détermination et notre entier soutien pour accompagner le développement de la commune.

2022 devrait voir enfin le début des travaux, avec quelques retards liés à la situation sanitaire, du Foyer de Vie pour déficients visuels et troubles associés mais aussi la poursuite d'un travail concerté avec votre équipe municipale pour la mise en œuvre de nouveaux projets.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons une très bonne année 2022, pleine d'espoir et de projets ! Nous aurons une pensée toute particulière pour les personnes malades ou isolées, et pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés.

Que cette nouvelle année soit celle de la réussite et de la confiance!

Michèle BUESSINGER Christian TIEULIE



VISITE DU SOUS-PREFET M. RAYMOND Guillaume

Le 24 septembre 2021, Monsieur le Sous-préfet de Villefranche, M. Guillaume RAYMOND, a été accueilli à la mairie de Flagnac par le maire, Pierre TIEULIE et par les 4 adjoints.

Une présentation détaillée a permis au maire et aux adjoints de passer en revue les principales caractéristiques de la commune composée des deux bourgs d'Agnac et de Flagnac.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- Evolution de la population,
- Caractéristiques générales,
- Milieu associatif,
- Derniers développements économiques au niveau du site de La Planque et de la ZA de la Sole,
- Tourisme avec la vente du camping du Port de Lacombe,
- Dernières installations (Aligot Express, Services ALC,...).

Puis, présentation des **projets à venir** autour du secteur de la Planque :

- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) pour non voyants porté par la Fondation OPTEO et financé par le Conseil Départemental,
 - Installation prochaine de l'entreprise de maçonnerie LAC,
 - Etude en cours sur un projet d'implantation au château de La Griffoulière,
 - -La zone d'activités de la Sole

Les projets de mandature ont été particulièrement examinés, ils représentent un montant cumulé et estimé de 2.5M€ avec principalement les opérations suivantes :

- « Cœur de village » contribuant à remodeler le village de Flagnac
- La revitalisation du centre bourg comprenant la démolition d'ilots vétustes et la construction de nouveaux bâtiments sur la place, avec l'incitation à la rénovation de l'habitat ancien et le maintien des commerces.
- Sécurisation de la RD580 à Agnac avec l'aménagement de la place de l'église et la sécurisation de l'école.
- Le volet **urbanisation** fut également examiné avec la construction par un promoteur d'un ensemble de 6 maisons à caractère locatif à Merle et l'aménagement d'un lotissement de 29 parcelles en 2 phases à Agnac.

Autour de chacun de ces thèmes, M. le Sous-préfet s'est montré attentif et intéressé. Un échange constructif a permis à chacun des participants d'engager un dialogue fructueux dont l'un des sujets concernait le financement de ce programme.

M. Sous-le-préfet, accompagné de l'équipe municipale, s'est ensuite rendu sur chacun des lieux faisant l'objet de projets d'aménagement préalablement examinés.

Le site de « Hier un Village » ainsi que la zone touristique du Port de Lacombe ont également été présentés.

En résumé, une rencontre agréable et constructive qui a permis à M. le Sous-préfet de connaître Flagnac et son équipe municipale.



L'ETAT CIVIL

Naissances

DELAGNES Léonie et Paulin
MICHNIAK Dénaël
DOMERGUE Axel
CANET Naëlle
RAMA Enzo
BOS Sohan
GALLET BAZIN Maël
ALIBERT Eléna
DAMIAN Charlotte

le 1er avril 2021 le 12 avril 2021 le 27 juin 2021 le 28 juin 2021 le 24 août 2021 le 10 septembre 2021 le 17 septembre 2021 le 25 octobre 2021

le 7 novembre 2021

Mariages

BORIES Marine et SAVAJOLS Mathieu le 18 septembre 2021 DOUGÉ Jean-Louis et MAYOR Christine le 30 octobre 2021

Décès

ZAPP Claude
CADILHAC Serge *
BERARD Alain
LAURENS Jean-Paul *
RUIZ PILAR José *
ALTASSERRE Marcel *
BARTHES Christian *
COUGOULE Nicole Veuve BRUEL
SIRMAIN Marie-Thérèse*
PIERREL Lucien*

*Résidents de l'EHPAD

le 9 janvier 2021 le 16 janvier 2021 le 7 février 2021 le 21 février 2021 le 11 mars 2021 le 22 mars 2021 le 18 avril 2021 le 26 avril 2021 le 11 juin 2021 le 19 juin 2021 LANTUEJOUL Christian le 3
MARCENAC Julian Veuve TARRIE le 2
JOSEPH-EDMOND Joël * le 3
CORDURIE Nadine * le 3
GOUTAL Lucette veuve SALES le 7
LAVERNHE Lucette Epouse LACOMBE le 26
DESPEYROUX Daniel * le 1
LACOMBE Eloi le 2
PRIX Christian * le 8
FLEURY Jeanine le 1

le 30 juin 2021
le 26 juillet 2021
le 11 août 2021
le 3 septembre 2021
le 7 septembre 2021
le 26 septembre 2021
le 18 octobre 2021
le 29 octobre 2021
le 8 novembre 2021
le 15 novembre 2021

VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale Communale

Ouverture au public tous les matins, du **lundi** au **samed**i de **8h30** à **11h30** Téléphone : **05 65 64 01 06**

Contact : mairie@flagnac.fr Site internet : www.flagnac.fr

Recensement Journée Défense et Citoyenneté

Votre enfant a bientôt 16 ans ? Pensez au recensement : se présenter en Mairie muni de votre livret de famille.

Date de distribution des sacs poubelles

Agnac, salle d'animation Flagnac, salle des mariages

le 15 janvier 2022 de 9h à 12h. le 22 janvier 2022 de 9h à 12h.

Déchetterie de La Sole

Jours et heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h30 samedi de 8h00 à 12h00, fermé le mercredi

Samed de 6100 à 12100, ferme le metereur





NOS PARTENAIRES







ALIMENTATION ANIMALE, AGRICULTURE & JARDINAGE RAYON PECHE: APPATS & MATERIELS

Moulin de Limoux 12300 FLAGNAC - Tél.: 05.65.64.00.55 Route de Lasfargues 12700 CAPDENAC - Tél.: 05.65.80.80.20 Le Bruel 15600 ST ETIENNE DE MAURS - Tél.: 04.71.62.00.23



1 rue de la Poste - 12300 FLAGNAC Tél: 05 65 64 01 26 / 06 74 03 97 24 lesnoisettesdolt@orange.fr



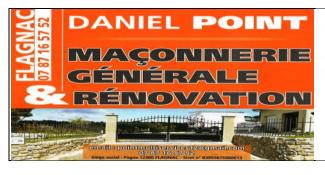




SAS CARTILOU

RD 963 - Lieu dit La Planque 12300 FLAGNAC Tél.: 05 65 43 90 01

Ouverture: Lundi au samedi: 9h-12h30 / 14h00 - 19h et Dimanche: 9h-12h





mtc.bureau12300@gmail.com

Chauffage: FIOUL - GAZ - GRANULES - BOIS Contrat d'entretien Dépannage

45 Avenue Victor Hugo 12300 DECAZEVILLE 05 65 43 09 09





